

3.8

Autres décisions

3.8 AUTRES DÉCISIONS

3.8.1 Dispenses

Financière Banque Nationale inc.

Une dispense a été accordée à Financière Banque Nationale inc. et Le Groupe Option Retraite inc. des exigences suivantes du *Règlement 33-109* :

- de l'obligation de donner un avis de cessation de relation à l'égard de chaque personne physique inscrite en vertu de l'article 4.3;
- de l'obligation de donner un avis de cessation de relation à l'égard de chaque personne physique autorisée en vertu de l'article 5.2;
- de l'obligation de remettre une demande d'inscription pour chaque personne physique inscrite en vertu de l'article 2.2;
- de l'obligation de remettre le formulaire prévu à l'Annexe 33-109A4 à l'égard de chaque personne physique autorisé en vertu de l'article 3.3;
- de l'obligation d'aviser l'autorité en valeurs mobilières d'une modification touchant un établissement en vertu de l'article 3.2.

Cette dispense est accordée dans le cadre d'une acquisition effective le 18 septembre 2008.

Régime du passeport

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

Si vous désirez consulter les décisions rendues depuis la publication du dernier numéro du bulletin, vous n'avez qu'à suivre les indications suivantes : rendez-vous à l'adresse Internet www.canlii.org/fr/advancedsearch.htm, inscrivez la date du dernier bulletin et la date du jour à l'étape 3 - Date de décision, vérifiez que toutes les compétences sont sélectionnées à l'étape 4 – Compétences, cocher le choix « aucune » à l'étape 5 – Législation, cocher le choix « aucune » à l'étape 6 – Cours, cocher le choix « valeurs mobilières » à l'étape 7 – Tribunaux administratifs et lancer la recherche en cliquant le bouton « chercher ».

3.8.2 Exercice d'une autre activité

Aucune information.

3.8.3 Approbation d'un projet d'entente de partage de commissions, approbation d'une prise de position importante, emprunt ou remboursement autorisés

Gestion de portefeuille Triasima inc.

Approbation de la prise de position importante de 11,15 % du capital-actions de Gestion de portefeuille Triasima inc., conseiller en valeurs de plein exercice par Scott Collins. Cette prise de position importante se fait par la société 3801373 Canada inc.

Emprunts et/ou remboursements autorisés par l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (OCRCVM)

Friedberg Mercantile Group Ltd.

Approbation d'un emprunt de 5 000 000 \$ assorti d'une renonciation à concourir de FCMI Parent Co. en faveur de Friedberg Mercantile Group Ltd. courtier en valeurs de plein exercice. Le solde de l'emprunt pour lequel FCMI Parent Co. renonce à concourir est de 17 000 000 \$.

Jones, Gable & Company Limited

Approbation de la réduction d'un emprunt de 470 400 \$ assorti d'une renonciation à concourir de Donald Ross (IIROC) en faveur de Jones, Gable & Company Limited courtier en valeurs de plein exercice. Le solde de l'emprunt pour lequel Donald Ross (IIROC) renonce à concourir est de 1 647 600 \$.

Jones, Gable & Company Limited

Approbation de la réduction d'un emprunt de 389 000 \$ assorti d'une renonciation à concourir de John D. Gunther en faveur de Jones, Gable & Company Limited courtier en valeurs de plein exercice. Le solde de l'emprunt pour lequel John D. Gunther renonce à concourir est de 1 214 000 \$.

Jones, Gable & Company Limited

Approbation de la réduction d'un emprunt de 99 100 \$ assorti d'une renonciation à concourir de John Sharpe en faveur de Jones, Gable & Company Limited courtier en valeurs de plein exercice. Le solde de l'emprunt pour lequel John Sharpe renonce à concourir est de 346 900 \$.

Jones, Gable & Company Limited

Approbation de la réduction d'un emprunt de 41 500 \$ assorti d'une renonciation à concourir de Robb Hindson en faveur de Jones, Gable & Company Limited courtier en valeurs de plein exercice. Le solde de l'emprunt pour lequel Robb Hindson renonce à concourir est de 144 500 \$.

TradeFreedom Securities Inc.

Approbation de la réduction d'un emprunt de 674 000 \$ assorti d'une renonciation à concourir de Scotia Capital Inc. en faveur de TradeFreedom Securities Inc. courtier en valeurs de plein exercice. Le solde de l'emprunt pour lequel Scotia Capital Inc. renonce à concourir est de 0 \$.

3.8.4 Autres

Aucune information.